

Questions orales

Lorsque nous avons accédé au pouvoir, il y avait un problème qui existait déjà avant et qui a engendré beaucoup d'autres problèmes. Nous avons décidé d'aller au fond des choses.

Il y avait des décisions difficiles à prendre. Par exemple, il n'était pas facile de décider de démanteler le Régiment aéroporté, mais je crois que c'était la bonne décision. Maintenant, tout le monde a accès aux dossiers, et une commission d'enquête a été instituée pour examiner chacun des documents que renferment ces dossiers.

C'est une enquête publique. Les médias sont présents. Comment pourrions-nous être plus ouverts que cela? Tous les documents sont là.

Les incidents en Somalie se sont produits avant que nous formions le gouvernement, mais la population voulait que nous allions au fond des choses, et c'est ce que fera la commission d'enquête. Elle fera des recommandations. S'il se trouve que des changements s'imposent dans la façon dont les décisions sont prises dans le domaine de la défense, nous apporterons ces changements. Pour l'instant, tout va bien.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Oui, oui. Une enquête est en cours, et le ministre a mis à la disposition des membres de cette commission tout ce dont ils ont besoin. Il s'agit d'une enquête publique, et nous attendrons les résultats. Si les résultats révèlent que des changements s'imposent, nous ferons ces changements, mais attendons d'abord que la commission d'enquête fasse son travail.

Le Président: Je vous demanderais, chers collègues, de voir à ce que les questions et les réponses soient brèves.

* * *

[Français]

INDUSTRIE CANADA

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, dans le document secret d'Industrie Canada, on indique que la compagnie Oerlikon adoptera une position vraisemblablement fédéraliste en privé, mais que, en public, sa position sera plutôt déterminée à la maison mère. On sait également que le ministre des Affaires intergouvernementales a récemment communiqué avec cette entreprise.

Le ministre peut-il nous affirmer que ni lui ni aucun autre membre de son personnel n'a utilisé les retombées du contrat de construction des blindés pour faire pression sur la compagnie Oerlikon afin qu'elle prenne position en faveur du non, tel que le recommande le document secret d'Industrie Canada?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, la seule communication que j'ai eue avec Oerlikon, qui est une lettre, leur transmettait une lettre de General Motors avec la permission de General Motors, qui disait qu'il y aurait des discussions entre les deux compagnies pour voir s'il était possible qu'Oerlikon puisse participer aux contrats de General Motors.

C'est tout ce qu'il y a eu là-dedans et les allégations de l'opposition, encore une fois, sont basées sur des rêves qu'ils font visiblement en couleurs et qui sont non fondés.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, les rêves qu'on fait sont imprimés noir sur blanc: ministère de l'Industrie, document secret. Il pourrait le lire de temps en temps. Si le ministre arrêta de rêver puis qu'il lisait de temps en temps, ça nous aiderait. Comment le ministre peut-il expliquer qu'Ottawa tarde toujours à préciser ses intentions quant aux retombées régionales du contrat d'achat des véhicules blindés alors que, dès le mois de mars, dans le document secret d'Industrie Canada, on identifiait clairement Oerlikon comme sous-traitant possible pour les tourelles des blindés?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, l'opposition confond, encore une fois, toutes sortes de problèmes. Oerlikon et General Motors vont discuter de leurs plans, pour qu'Oerlikon puisse peut-être obtenir des sous-contrats de la compagnie General Motors.

Mais, pour vous donner une idée de ce qu'il y a vraiment dans le document du ministère de l'Industrie dont on parle, je vais vous lire quelques extraits. Par exemple, dans le secteur de l'aéronautique, ce que le document «secret» du ministère de l'Industrie dit, c'est ceci: «C'est le climat généralement stable et la disponibilité de programmes de financement qui ont créé le développement continu de l'industrie. La menace de la séparation pourrait offrir aux firmes une occasion de se consolider et de se restructurer à l'extérieur de la province.»

• (1440)

C'est ce que le document dit sur les compagnies du secteur de l'aéronautique. Je peux par exemple mentionner d'autres secteurs, mais la conclusion est que ce document nous dit très clairement que la séparation va coûter très cher aux Québécois dans tous les secteurs industriels de la province.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, la destruction des deux vidéocassettes par le colonel Kenward prouve clairement qu'il y a eu violation ou obstruction de la justice.

En accordant une promotion au colonel Kenward, les plus hauts gradés de nos forces armées l'ont disculpé d'une action fautive, ce que beaucoup de gens considèrent comme une opération de camouflage. De toute évidence, il est justifié de mener une enquête externe sur le fonctionnement de tout l'appareil militaire, au-delà du mandat conféré dans les audiences en cours, pour rassurer les Canadiens que l'intégrité de nos forces armées est incontestable et qu'elles agissent dans les limites du droit.